

# Etude des Risques PsychoSociaux (R.P.S)

## Les objectifs :

- évaluer les risques psychosociaux de l'entreprise,
- identifier les facteurs de risques,
- réaliser un diagnostic,
- mettre en place des actions de prévention, préconiser des pistes d'amélioration,
- informer et sensibiliser pour la promotion de la santé mentale au travail.

### Pourquoi nous solliciter ?

Pour intégrer les RPS au Document Unique et réaliser un diagnostic sur les RPS.



## La démarche :

- analyser la demande pour définir les besoins et organiser l'intervention,
- informer et sensibiliser,
- observer et analyser l'activité en situation de travail réel pour identifier les contraintes et les exigences,
- s'entretenir individuellement ou collectivement avec des salariés sur la dimension travail,
- rechercher des solutions techniques, organisationnelles et humaines en concertation avec les acteurs de l'entreprise et le médecin du travail,
- présenter le diagnostic aux salariés concernés dans l'entreprise et au médecin du travail,
- accompagner l'entreprise, si souhaité, dans la démarche engagée suite au diagnostic.



### Pour qui ?

Les entreprises, salariés et instances représentatives du personnel de tous secteurs d'activité pour toute situation de travail

### La durée ?

Variable selon l'effectif et la problématique rencontrée

### Les intervenants ?

La psychologue clinicienne du travail  
les ergonomes